

Lettre d'engagement et politique qualité de la formation à l'Institut d'Optique Graduate School

en préparation de l'année scolaire 2023-2024

Chères et chers collègues, chères et chers étudiants,

Vous trouverez dans ce document des explications détaillées sur la façon dont nous comptons déployer et renforcer la démarche qualité au sein de notre formation.

Qu'est-ce que la démarche qualité pour une formation d'ingénieurs ?

La démarche qualité est un processus systématique et continu visant à améliorer les pratiques, les procédures et les résultats au sein de l'école. Elle repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Planification : Définir clairement les objectifs et les moyens pour les atteindre.
- Mise en œuvre : Appliquer les actions planifiées.
- Contrôle : Évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs.
- Amélioration : Identifier les axes d'amélioration et mettre en place des actions correctives.

En d'autres termes, la démarche qualité implique un engagement permanent à se remettre en question et à progresser en utilisant les retours d'expérience et les évaluations pour optimiser nos pratiques.

Éléments déjà en place à l'école

À l'Institut d'Optique Graduate School, plusieurs éléments de la démarche qualité sont déjà bien établis :

- Mise à jour annuelle du règlement de scolarité : Ce document centralise toutes les informations utiles au déroulement des études FISE (Formation Initiale sous Statut Étudiant) et FISA (Formation Initiale Sous Statut Apprenti), ainsi que du livret d'apprentissage.
- Évaluations systématiques des enseignements : Chaque semestre, les élèves évaluent les enseignements sur tous les sites. Ces évaluations nous fournissent des données précieuses pour améliorer nos pratiques pédagogiques.
- Enquête CGE sur l'insertion des diplômés : Cette enquête nous permet de suivre l'insertion professionnelle de nos diplômés et d'ajuster notre offre de formation en fonction des besoins du marché.

Par ailleurs, l'Institut peut également s'appuyer sur l'expérience de sa formation professionnelle (formation continue, formation par apprentissage). Ainsi, le 16 juin 2023, un contrôle qualité réalisé par les OPCO (Opérateurs de Compétences) sur la formation professionnelle à l'IOGS, basé sur les critères Qualiopi, a été un succès, obtenant une note de 91.7/100 et sans qu'aucune non-conformité majeure ne soit détectée.

Cette année, nous avons déjà pris des mesures concrètes pour déployer la démarche qualité à l'ensemble du secteur formation, avec notamment :

- 27 juillet 2022 : Nomination de David Clément en tant que référent qualité. Son rôle est crucial pour coordonner les efforts de qualité et s'assurer que toutes les initiatives sont alignées avec nos objectifs.
- 6 octobre 2022 : Présentation des objectifs de la mission "qualité à l'école" par David Clément en Conseil de Formation. Cette présentation a permis de sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de la démarche qualité.
- 15 avril 2023 : Premier audit interne réalisé par le référent qualité. Cet audit nous a permis de faire un état des lieux de nos pratiques et d'identifier les premières actions à mener pour améliorer notre système.

Objectifs généraux de la démarche qualité

Nos efforts se concentreront sur trois axes principaux :

1. L'offre de formation : Assurer la qualité, la cohérence et la mise en œuvre de nos programmes. Cela implique une révision régulière des contenus pédagogiques et une adaptation continue aux évolutions des métiers de l'optique et de la photonique.
2. Le déroulement des études : Améliorer l'accueil, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants. Nous voulons garantir à nos élèves une expérience d'apprentissage enrichissante et un accompagnement efficace vers le marché du travail.
3. Le fonctionnement de l'école et ses processus : Optimiser les procédures internes dans une démarche d'amélioration continue. Cela inclut la clarification des rôles et responsabilités, ainsi que l'amélioration de la communication interne.

Engagements pour 2023-2024

Pour la prochaine rentrée, nous nous engageons à réaliser deux objectifs majeures :

1. Définir et rendre publique la stratégie et la politique qualité de l'école : Une lettre annuelle (comme celle-ci) détaillant nos engagements et objectifs sera publiée pour assurer la transparence et l'implication de tous les acteurs.
2. Renforcer les enquêtes semestrielles et le suivi des retours des étudiants :
 - Organiser des réunions avec les délégués étudiants pour discuter des résultats des enquêtes semestrielles.
 - Proposer des actions correctrices en accord avec le directeur des études. Ces actions seront présentées et validées en Conseil de Formation (COFOR).
 - Communiquer les actions correctrices retenues aux élèves.
 - Présenter les évolutions annuelles majeures aux employeurs lors du Conseil d'école (COPERF).

Par ailleurs, en complément de ces deux objectifs principaux, pour répondre aux retours de l'audit interne réalisé en avril 2023, nous avons défini les objectifs secondaires suivants :

- Faire connaître la démarche qualité et ses actions : Mettre en place des modalités de communication pour informer tous les acteurs de l'école.
- Continuer à lutter contre les violences sexuelles et sexistes : Déployer des formations de sensibilisation sur tous les sites et campus pour prévenir ces comportements et protéger nos élèves.
- Rendre accessible le syllabus des cours : Faciliter l'accès à l'information sur les contenus pédagogiques pour tous les étudiants.
- Mettre en place une approche par compétences : Rédiger la nouvelle fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et aligner nos évaluations sur cette approche.
- Clarifier les rôles des responsables : Rédiger et diffuser des fiches de postes pour toutes les personnes en responsabilité dans l'école, notamment via un « Guide des Rôles et Responsabilités au sein de la direction de l'Enseignement à l'Institut d'Optique Graduate School ».
- Améliorer l'accueil et le suivi des élèves internationaux : Organiser des entretiens individuels avec chaque étudiant étranger pour mieux comprendre leurs besoins et les accompagner efficacement.

Conclusions

L'engagement de l'Institut d'Optique Graduate School envers la qualité de la formation est ferme et continu. Cette démarche de qualité, portée par l'ensemble des membres de l'institut, vise à garantir une amélioration constante de nos pratiques pédagogiques et administratives. Ensemble, nous nous engageons à travailler pour assurer l'excellence académique, améliorer nos méthodes pédagogiques et préparer nos étudiants à devenir des professionnels compétents et responsables, capables de relever les défis de demain.

Je remercie chacun d'entre vous pour votre implication et compte sur votre engagement pour contribuer à notre succès collectif.

Cordialement,

Le 8 septembre 2023,

Raphael Clerc

Directeur Général Adjoint à l'Enseignement

